

Observation n°45

Bonjour Madame AUDEBERT,

Etant riverains du projet photovoltaïque de Mignaloux Beauvoir et après étude des différents documents nous nous opposons à sa réalisation. Nous avons une interrogation concernant **l'approvisionnement en eau potable**.

Seul l'approvisionnement en eau pour le maraîchage est évoqué. Dans le document **4+-+EIE page 35** il est indiqué que l'eau sera prélevée sur le réseau d'adduction d'eau potable communal couplé avec une réserve constituée par les eaux pluviales. Il n'y a aucune estimation de la volumétrie.

Pour info (

https://www.pseau.org/outils/ouvrages/gret_de_l_eau_pour_le_maraichage_1994.pdf)

pour 1ha de maraîchage il faut prévoir de 45 à 90 m³ par jour et par ha. Le projet prévoit environ 7 ha de maraîchage. Même en prenant la volumétrie la moins élevée, on obtient 45 X 7 soit **315 m³ par jour, et 115 000 m³ par an**.

Volumétrie à laquelle il faut ajouter la consommation des 4000 volailles présentes en permanence et l'eau nécessaire pour l'abattage.

Pour obtenir 1 kg de poulet de chair il faut utiliser 6000 l d'eau.(

<https://www.l214.com/animaux/poulets/impact-de-lelevage-des-poulets-sur-la-sante-et-lenvironnement/>)

Pour 12 000 poulets de 2 kg à l'année, on obtient $12\ 000 \times 2 \times 6000\text{l} = 144\ 000\ 000\ \text{l}$ soit **144 000 m³, 395 m³ chaque jour**. Auxquels il faut encore ajouter l'eau de nettoyage des tunnels et de l'abattage.

Si toutefois pour éviter de prendre sur le réseau d'adduction d'eau potable, il était prévu de créer un nouveau forage pour alimenter ce projet, il faut savoir que le dernier forage créé à Boislamy descendait à 109 m et qu'aujourd'hui, vu l'état des nappes phréatiques il faudra investir dans un forage bien plus profond, et de plus risquer d'appauvrir les sources alimentant Grand Poitiers.

Dans le contexte actuel de pénurie criante d'eau dans les nappes phréatiques de la Vienne, il semble tout à fait déraisonnable de créer un nouveau besoin en eau potable d'une telle volumétrie sur Grand Poitiers.

Nous vous remercions pour la prise en compte de ces remarques.

Cordialement

Claude et Sylviane TRINQUET